

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX

01130

Tél: 04.50.59.81.51 Fax: 04.50.59.85.03
mairiestgermaindejoux@wanadoo.fr

COMPTE – RENDU

Réunion du Conseil Municipal
du 10 juillet 2020

Convocation du 6 juillet 2020
« Session ordinaire »

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 10 juillet 2020 à 20 heures en Mairie, sous la Présidence de M. Gilles THOMASSET, Maire.

Etaient présents : GHÉRARDI Jean-Michel, CHARPY Pierre adjoints - ARAUJO DA SILVA João, BERTRAND Benjamin, CECILLON Christelle, DA SILVA John, DINGER Bayram, DINGER Ramazan, DRIDI Hana, GARDIEN Stéphane, GHÉRARDI Delphine, MARTINS DO REGO Samuel, MÜLLER Julien, TAY Nurcan.

Stéphane GARDIEN est élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : isolation des combles perdus sur le bâtiment mairie-école.

Après avoir accepté cette proposition, à l'unanimité, le conseil municipal :

FIXE le montant des indemnités des adjoints.

DETERMINE la liste des délégations confiées au Maire, pour la durée du présent mandat, suivant l'article L2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

ARRETE à cinq le nombre des commissions communales pour le présent mandat, réparties de la façon suivante :

1) **Administration** : finances, budget, communication, protection des données
Responsable : Pierre CHARPY

Membres : Benjamin BERTRAND, Bayram DINGER, Ramazan DINGER

2) **Travaux** : terrains, voirie, matériel, cimetière, sécurité, bâtiments communaux, eau, assainissement

Responsable : Jean-Michel GHÉRARDI

Membres : João ARAUJO DA SILVA, John DA SILVA, Christelle CECILLON

3) **Environnement** : forêt, chemins, rivière

Responsable : Gilles THOMASSET

Membres : Stéphane GARDIEN, Julien MÜLLER, Bayram DINGER

4) **Vie sociale** : emplois, affaires sociales, scolaires, 3^{ème} âge, sports, jeunesse, fêtes, tourisme

Responsable : Pierre CHARPY

Membres : Hana DRIDI, Christelle CECILLON, Delphine GHÉRARDI, Julien MÜLLER, Nurcan TAY

5) **Urbanisme** : suivi du PLUIH et des documents d'urbanisme

Responsable : Jean-Michel GHÉRARDI

Membres : Gilles THOMASSET, John DA SILVA, Christelle CECILLON, Benjamin BERTRAND, Stéphane GARDIEN, Ramazan DINGER

ELIT les divers délégués près des syndicats intercommunaux, des associations, du Comité National d'Action Sociale et autres organismes :

S.I. d'Electricité de l'Ain : Benjamin BERTRAND titulaire – Bayram DINGER et Samuel MARTINS DO REGO (suppléants)

Communes forestières : Julien MÜLLER – Stéphane GARDIEN (suppléant)

Mission Locale Actions Jeunes : Hana DRIDI – Delphine GHÉRARDI (suppléante)

Parc Naturel Régional Haut -Jura : Stéphane GARDIEN – Julien MÜLLER (suppléant)

Régie des eaux : Jean-Michel GÉRARDI – Gilles THOMASSET (suppléant)

Comité consultatif des Sapeurs-Pompiers volontaires : João ARAUJO DA SILVA – Bayram DINGER – Suppléants : Christelle CECILLON – Julien MÜLLER

CNAS : Délégué : Pierre CHARPY

DESIGNE comme :

membres de la **commission d'appel d'offres** : Benjamin BERTRAND, Ramazan DINGER, Samuel MARTINS DO REGO titulaires – Bayram DINGER, Hana DRIDI, Stéphane GARDIEN suppléants

membres à la **Commission Locale d'Evaluation des Charges (CLECT)** : Pierre CHARPY – Gilles THOMASSET (suppléant)

correspondant défense : M. Samuel MARTINS DO REGO
délégué spécial SEMCODA : Bayram DINGER
réfèrent CLIC : Christelle CECILLON

ARRETE la liste des 24 contribuables soumise à la Direction des Services fiscaux pour la désignation des commissaires devant constituer la nouvelle commission communale des Impôts directs.

DÉCIDE d'acheter le garage de M. BARRAU sis sur la parcelle n° AB 72 rue du Commerce pour un montant de 6 000 €

RETIENT l'offre de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 55 957.90 € H.T. soit 67 149.58 € T.T.C. pour réaliser les travaux de réfection de la route forestière de Marnod.

Est informé :

- de la démission de M. Jean-Michel GHÉRARDI au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien
- de l'admission de M. Pierre CHARPY au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien.
- Des mesures mises en place pour assurer la sécurité des usagers :
 - RD 1084 : installation d'un radar pédagogique
 - route de la tournerie : interdiction de stationner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire
Gilles THOMASSET



